

International

## La Région accompagne la filière viticole à l'international

Lancement de la 1<sup>ère</sup> promotion de la filière viticole  
Lundi 23 mai à 17h au Domaine Saint Nicolas – « Les Clous » à L'Île d'Olonne

La première promotion de l'accélérateur à l'international de la filière viticole se réunissait lundi 23 mai 2022 au Domaine Saint-Nicolas – « Les Clous » à L'île d'Olonne. Ce fut l'occasion pour Lydie Bernard, vice-présidente en charge de l'agriculture, Eric Grelier, vice-président chargé de l'international et Eric Tournon, conseiller régional délégué à la filière vin, de lancer officiellement cette nouvelle démarche pour accompagner les entreprises de 12 filières régionales stratégiques sur les marchés internationaux. 10 domaines viticoles ont été sélectionnés pour participer à la première promotion du parcours d'accélération à l'international.

**Pour Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire : « Avec ce parcours d'accélération à l'international, la Région réaffirme son volontarisme en matière d'accompagnement à l'export des filières stratégiques de son territoire. Les vigneron en Pays de la Loire contribuent chaque jour, par leur passion et leur engagement, non seulement à assoir la réputation mondiale des vins ligériens, mais aussi à façonner la beauté de nos paysages, à faire rayonner notre art de vivre et à transmettre des savoir-faire viticoles uniques aux jeunes générations. C'est pour moi une fierté et une joie de les soutenir ».**

**Ce dispositif, mis en place en partenariat étroit avec Food'Loire et Interloire, est inédit en France.** En effet, il s'appuie sur un consortium public/privé qui regroupe CCI Pays de la Loire, Business France et les cabinets Altios et Katalyse. Il s'inscrit plus largement dans une stratégie internationale à l'export offensive qui s'appuie sur le partenariat avec des acteurs régionaux et le réseau des envoyés spéciaux à l'étranger. Pour cet accélérateur, les entreprises ont été sélectionnées aussi pour leur motivation d'aller à l'export, une condition essentielle pour la réussite de la démarche et pour la Région qui, en finançant le parcours à hauteur de 80 %, souhaite soutenir des entreprises engagées.

**« Je me réjouis de lancer cette nouvelle formule que nous espérons gagnante avec la filière viticole qui est structurante pour l'agriculture et pour l'image de la Région à l'international. Nous avons d'ores et déjà finalisé quatre plans d'actions avec les filières du vin, de la viande bovine, des énergies marines renouvelables et du maritime. Quatre autres sont à l'étude pour le végétal spécialisé, les produits transformés de l'industrie agroalimentaire, les biotechnologies et l'e-santé »** précise Lydie Bernard.

### CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet - [gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr](mailto:gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr) – 06 82 80 18 92